

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

	REFERENCE	PEP-011-UPE2A 2ND
	INTITULE DU POSTE	Enseignant 1^{er} degré UPE2A collège
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le poste est placé au sein d'un établissement du 2 nd degré d'Aix-Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV et assurer la liaison avec les familles et les différents partenaires de l'établissement. - A partir des évaluations CASNAV, déterminer son niveau de classe et mettre en place sa prise en charge en UPE2A. - Assurer un enseignement du français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France. - Différencier la pédagogie en fonction du niveau d'acquisition des compétences des élèves confiés. - Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement et de réseau. - Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves. - Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives. - Préparer les élèves à la passation du DELF scolaire. - Participer en tant qu'examinateur-correcteur au DELF scolaire. - Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV. - Participer aux formations spécifiques mises en place.
	COMPETENCES	<p>Les qualités et compétences suivantes sont attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles, - connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation, - bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, - volonté d'implication personnelle, - compétences organisationnelles, - savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, - capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité, - connaissance des programmes du collège, du référentiel du socle commun et l'organisation en cycle.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Peut postuler tout enseignant du premier degré , titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE ET INDEMNITAIRE	Volume horaire d'enseignement spécifique : 21h Nbi 30points. Indemnité de suivi et d'orientation des élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme TIRAN-MATIGNON soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).